

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CK COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
ANANI A COTE DE LA CITE AKISSI DELTA, Lot 02, Ilot 1A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 03 Avril 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CK COTE D'IVOIRE »

Objet : ACHAT ET VENTE DES CONSOMMABLES ET PIECES DETACHEES DES VEHICULES. IMPORT/EXPORT, LE COMMERCE GENERAL. DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
ANANI A COTE DE LA CITE AKISSI DELTA, Lot 02, Ilot 1A

Dirigeant(s) M AMOUZOU SERAPHIN CALIXTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04521 du 28/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31745/GTCA/RC/2023 du 28/04/2023

